



AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET
DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
(Projet de règlement R-2018-129)**

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 avril 2018, le projet de règlement R-2018-129 intitulé « **Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Dollard-des-Ormeaux** » a été présenté et un avis de motion a été donné à l'effet de proposer ledit règlement à la séance qui se tiendra le 8 mai 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux ;
2. Ledit projet de règlement a pour but d'énoncer les valeurs clés de la Ville en matière d'éthique ainsi que les règles guidant la conduite des élus municipaux aux fins de préserver et renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité des élus municipaux.
3. Ledit projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, du lundi au vendredi, aux heures de bureau.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 18 avril 2018.

SOPHIE VALOIS, Greffière